



JAUNEAU Marie-Bénédicte

GARNIER Matthieu

Experts-Comptables
Associés

SASU AB HOLDING

Holding - Gestion de titres

10 RUE LITRE

17450 FOURAS

Comptes Annuels

Exercice du 03/07/2023 au 30/11/2024

Signé par Antoine BROSSARD
Le 27 nov. 2025

Signed with doc_r7Eo
Universign tx_Dvme82G74d5r

Cabinet AEC

147 Route des Châteliers

BP 50002

17310 ST PIERRE D'OLERON

Tél. 05 46 47 00 39

Mail : cabinet@aec17.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE POITIERS

BILAN ACTIF

ACTIF		30/11/2024 17mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	1 599	720	879
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	490		490
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	46		46
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
Total II		2 135	720	1 415
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances	16 015		16 015
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	206		206
	Charges constatées d'avance (3)			
	Total III	16 221		16 221
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		18 356	720	17 636

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		30/11/2024	17mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		- 335
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I		665
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		15 531
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		1 440
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Total IV		16 971
	Produits constatés d'avance (I)		
Comptes de Régularisation	Total IV		16 971
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		17 636

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 971

ANNEXE

Exercice du 03/07/2023 au 30/11/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 635.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -334.68 Euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, couvrant la période du 03/07/2023 au 30/11/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Création de la société au 03/07/2023.

Au 30 novembre 2024, il a été procédé à un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune de 3 200 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 03/07/2023 au 30/11/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 599
TOTAL			1 599
Autres participations			490
Autres titres immobilisés			46
TOTAL			536
TOTAL GENERAL			2 135

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 599	1 599
TOTAL			1 599	1 599
Autres participations			490	490
Autres titres immobilisés			46	46
TOTAL			536	536
TOTAL GENERAL			2 135	2 135

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			720		720
TOTAL			720		720
TOTAL GENERAL			720		720
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	720				
TOTAL	720				
TOTAL GENERAL	720				

ANNEXE

Exercice du 03/07/2023 au 30/11/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	15 655	15 655	
Débiteurs divers	360	360	
TOTAL	16 015	16 015	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
Groupe et associés	15 531	15 531		
TOTAL	16 971	16 971		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	360
Total	360

ANNEXE

Exercice du 03/07/2023 au 30/11/2024

Charges à payer

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon de compte courant avec retour à	3 200	771800
- meilleure fortune		
Total	3 200	

AB HOLDING
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, rue Littré
17450 FOURAS
954 072 203 RCS LA ROCHELLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MAI 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Novembre 2024 s'élevant à -334,68 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -334,68 euros

Au compte « **report à nouveau** » -334,68 euros
S'élevant ainsi à -334,68 euros

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

Signé par Antoine BROSSARD
Le 27 nov. 2025

Signed with doc_8Wek
Universign tx_Dvme82G74d5r